

Édite

*Chères trianiennes, chers trianiens,*

L'ouverture d'un nouvel équipement public est toujours un événement marquant dans la vie d'une commune. Lorsqu'un projet devient enfin une réalité, le moment de son ouverture signifie que le cheminement consacré à sa réflexion et à sa réalisation est enfin terminé. Le pôle santé de Trainou appartient désormais à ceux qui le feront vivre : nos médecins et nos professionnels paramédicaux. La municipalité est reconnaissante de la patience qu'ils ont eue et de la confiance qu'ils ont bien voulu nous accorder pour permettre le parachèvement de ce bel ouvrage qui leur est dédié. Il leur revient désormais d'assurer la pérennité des services de santé sur notre belle commune.

Pour rappel, ce bâtiment est doté d'une toiture équipée de panneaux photovoltaïques en auto-consommation énergétique. Une redistribution de la surproduction d'électricité sera injectée dans le réseau afin de diminuer au maximum les coûts en énergie de ce bâtiment et faire des économies pour les autres infrastructures communales.

Que retenir de ce pôle santé ? 15 professionnels de santé y ont déjà trouvé leur place afin de permettre aux trianiennes et trianiens d'être sereins quant à leurs parcours de soins. Nos professionnels de santé ont dorénavant un outil neuf et performant pour être garants du parcours de santé de chacun et c'est là l'essentiel. Un grand merci aux organismes qui ont financièrement contribué à l'élaboration de ce beau projet et sans qui rien n'aurait été possible. Le Département du Loiret qui a soutenu ce projet à hauteur de 80 000 €, à la DETR / DSIL qui l'a subventionné à 200 000 € et à la Communauté de Communes de la Forêt qui nous a donné 180 000 €.

Je vous souhaite à tous un bel automne et de belles fêtes de fin d'année.

Thomas TEMPLIER, Adjoint aux Travaux

## Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours



Elle est l'occasion pour chacun(e) de faire part de ses doléances et souhaits concernant les zones d'urbanismes de la commune. Un registre est à disposition à l'accueil de la mairie (de 9h à 12h du lundi au vendredi).

Vous pouvez également adresser un courrier par voie postale, en le déposant en mairie ou par mail à : [plu@mairie-trainou.fr](mailto:plu@mairie-trainou.fr)

Toute information, comptes-rendus de réunion, cahier de doléances, ... sont à disposition au sein de la mairie ainsi que sur le site [www.mairie-trainou.fr](http://www.mairie-trainou.fr) dans l'onglet « Révision du PLU ».

## Boîtes solidaires

En partenariat avec le Secours Populaire, garnissez votre boîte solidaire et déposez-la en mairie avant le **vendredi 12 décembre 2025**, afin de pouvoir les offrir aux personnes dans le besoin avant les fêtes de fin d'année.



1. JE TROUVE UNE BOÎTE ET JE LA GARNIS (TYPE BOÎTE À CHAUSSURES)
2. JE L'EMBALLÉ EN PRÉCISANT DESSUS :
  - «F» : FEMME
  - «H» : HOMME
  - «EG» : ENFANT GARÇON + ÂGE
  - «EF» : ENFANT FILLE + ÂGE
3. JE DÉPOSE MA BOÎTE GARNIE EN MAIRIE AVANT LE 12 DÉCEMBRE 2025



## Colis des aînés

La distribution des colis aux aînés de la commune (70 ans et plus) par les élus du Conseil Municipal de Trainou aura lieu les week-ends :

- des 29 et 30 novembre
- et des 6 et 7 décembre

Ce panier gourmand est essentiellement composé de produits locaux. Les trianiens résidant en EHPAD recevront leurs étrennes la semaine suivante.

En cas d'absence, un papier sera déposé dans les boîtes aux lettres pour venir récupérer votre colis en mairie.

## Vide ta chambre FCPE

La **fcpe** Trainou vous propose

**DIMANCHE**  
**23 NOVEMBRE**  
de 9h à 13h

ENTRÉE LIBRE

**VIDE TA CHAMBRE**

De nombreux lots à gagner !!

TOMBOLA

Buvette et petite restauration sur place

Jeux, jouets, livres, vêtements, puériculture,...  
Exclusivement enfants

\*\*\*\*\* Petite salle du gymnase de TRAÏNOU \*\*\*\*\*

Installation des exposants à partir de 7h30  
Tarif : 6€ la table de 2m avec 2 chaises, 2€ le portant (1 table par exposant)

INFOS ET RESERVATIONS auprès de Marie CANCEL au 06 86 22 12 09  
Date limite des inscriptions : Mercredi 19 Novembre  
Inscriptions exclusivement réservées aux habitants de Trainou  
Nombre limité de places !!! Réservé aux particuliers

## Marché de Noël

Organisé par l'école de Musique Trainou-Loury

**Dimanche 30 novembre**  
**de 9h00 à 18h00 au gymnase communal**

Gymnase de **TRAINOU**

**Marché de Noël**

de 10h à 18h  
+ de 70 exposants  
Animations pour enfants  
Présence du Père Noël à 16h

**Dimanche 30**  
**Novembre**

Logo of the Ville de Trainou and the Ecole de Musique Trainou-Loury.

## Élections municipales 2026

Les dates officielles des élections municipales 2026 ont été annoncées par le Gouvernement. Elles auront lieu les :

- **Dimanche 15 mars 2026 (1<sup>er</sup> tour)**
- **Dimanche 22 mars 2026 (2<sup>nd</sup> tour)**

Elles se tiendront au restaurant scolaire de Traînou afin de ne pas perturber le calendrier de rencontres sportives au gymnase.

## Inscriptions sur les listes électorales de votre commune :

**En ligne**, toute l'année, de manière dématérialisée sur **service public** :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Les demandes en ligne sur ce site sont transmises automatiquement à la collectivité.

**En Mairie**, en venant retirer un dossier papier à remplir sur place muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou à restituer aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres.

Les demandes ne peuvent pas se faire par mail ou par téléphone.

L'**inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans** (s'ils ont effectué le recensement citoyen lors de leur seizième anniversaire).

## Cérémonie du 11 Novembre

En mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté, la commémoration de l'Armistice de 1918 aura lieu le **mardi 11 novembre à 10h30, départ du gymnase communal**



**Rendez-vous à 10h15 au gymnase**

**Départ du défilé à 10h30**

Cette commémoration sera accompagnée par les chants des élèves de CM2 de l'école élémentaire de Traînou

Un vin d'honneur sera servi dans le hall du gymnase.



## Solidaribus du Secours Populaire

Le Solidaribus vient à Traînou tous les premiers vendredis de chaque mois, soit les :  
5 décembre - 9 janvier - 6 février

## CONSEIL DU 27 OCTOBRE

- Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 septembre 2025
- AMIS Bornes électriques et ombrière photovoltaïque
- Convention Département relative aux travaux d'aménagement en Centre Bourg
- Autorisation de signature et dépôt de demande d'autorisation de travaux pour le cabinet médical
- Convention Enedis relative à la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective
- Autorisation de signature et dépôt d'un permis modificatif pour le pôle santé
- Modification des statuts - changement d'adresse du siège social
- Avenant convention service commun urbanisme
- Avenant convention bénévolat de la bibliothèque
- Modification du règlement intérieur de la pause méridienne et du restaurant scolaire
- Autorisation de signature
- Décisions du Maire
- Affaires diverses
- Tour de table

Prochain Conseil Municipal  
LUNDI 15 DÉCEMBRE à 18h30

Comptes rendus sur [www.mairie-traînou.fr](http://www.mairie-traînou.fr)



### Synopsis

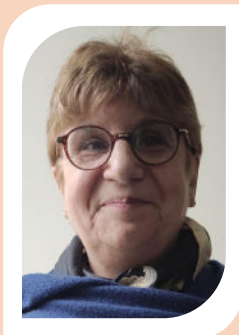
Nouvelle adaptation du roman culte de Richard Matheson, nous entraîne dans le sillage de Paul, un homme ordinaire, qui partage sa vie entre son entreprise de construction navale, sa femme Elise, et leur fille Mia. Lors d'une sortie en mer, Paul se confronte à un étrange phénomène météorologique inexplicable. Dès lors, Paul rétrécit inexorablement, sans que la science ne puisse lui expliquer pourquoi ni lui être d'aucun secours. Quand, par accident, il se retrouve prisonnier dans sa propre cave, et alors qu'il ne mesure plus que quelques cm, il va devoir se battre pour survivre dans cet environnement banal devenu périlleux.

**16h00** Hopper et le secret de la marmotte

**18h00** Les Braises

**20h30** L'homme qui rétrécit

Prochaines dates de passage en 2026 : 10 janvier - 14 février - 21 mars - 18 avril - 16 mai



### Bonne retraite à Sylvie Clément

C'est après 41 années de bons et loyaux services à la Mairie de Traînou que Madame Sylvie CLÉMENT va prendre sa retraite aux prochaines vacances.

Elle a commencé en remplacement de congé maternité puis employée le 1<sup>er</sup> septembre 1985. Elle a occupé les postes de comptabilité, régisseur cantine et garderie puis officier d'état civil avec en charge le recensement, les élections, le cimetière et le CCAS.

Les élus, ses collègues de la Mairie et toutes les personnes qui ont eu la chance de la croiser durant son parcours professionnel, la remercient chaleureusement pour son engagement, son professionnalisme et son dévouement pour la commune de Traînou qui lui est chère. Nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée, entourée de ceux qu'elle aime.

